

Demain le 3

N°12 / Mai - Juin 2006

Le journal des habitants du 3^e arrondissement de Lyon



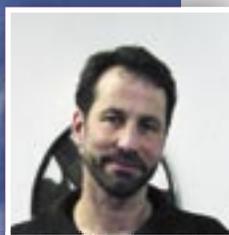
**Quartiers
à la loupe**

page 8



En bref

page 12



**Le 3^e vu par...
Un américain
à Lyon**

page 14



**Coup de cœur
Le pâtissier
éclectique**

page 16

Dossier :
**L'insécurité
n'est pas
inéluçtable**

page 4



Votre avis nous intéresse

Nous ressentons parfois un climat d'insécurité dans nos quartiers. Même si le nombre d'agressions et de délits est plutôt en baisse, des solutions locales pourraient être adoptées pour réduire encore ce sentiment d'insécurité. C'est sur ce sujet et sur les solutions à apporter que nous vous demandons de vous exprimer.

1) Informations générales

Dans quel quartier habitez vous ?

- Sans-Souci / Dauphiné
- Vilette / Paul Bert
- Voltaire / Part-Dieu
- Montchat
- Mutualité / Préfecture / Moncey

Depuis quand y habitez-vous ?

- Moins de 2 ans
- De 2 à 8 ans
- Plus de 8 ans

2) Votre avis sur la sécurité dans votre quartier

Depuis que vous y habitez, diriez-vous que la sécurité dans votre quartier :

- Augmente
- Est stable
- Est en baisse

Quels types de problèmes rencontrez-vous ?

- Manque d'éclairage dans les petites rues
- Invasion des trottoirs par les cyclistes
- Difficultés à se déplacer en toute sécurité
- Création de squatt près de chez vous
- Manque de présence policière
- Autre :

Pensez-vous que les moyens mis en œuvre dans votre quartier pour le rendre sûr sont :

- | | | |
|------------|------------------------------|------------------------------|
| Suffisants | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Efficaces | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

3) Vos suggestions pour améliorer la sécurité dans votre quartier :

- Créer des pistes cyclables suffisantes et distinctes des cheminements piétonniers
- Augmenter la présence policière aux heures et aux endroits sensibles
- Mieux éclairer les endroits sombres et peu fréquentés
- Augmenter l'information, l'éducation, l'incitation, voire la répression, pour réduire les actes d'incivisme répétés

Autres :

Merci d'adresser vos réponses à : Demain le 3 – Mairie du 3^e arrondissement
215, rue Duguesclin – 69003 Lyon
ou par fax au 04 78 95 83 40



Un printemps encore plus agréable si notre ville était plus sûre



Au Printemps, la nature exubérante ravive nos espaces verts.

La douce chaleur nous invite à musarder dans nos rues, à investir les places et les terrasses de café. La ville est à nouveau vivante, joyeuse.

Pourtant, il nous arrive d'hésiter. Nos quartiers peuvent sembler peu sûrs, pour diverses causes. L'insécurité en est une, et ses composantes sont connues : les relations complexes piétons/automobiles, la présence de chantiers anarchiquement installés, l'incivisme des uns, l'exaspération des autres, une mauvaise répartition des moyens disponibles et une délinquance de plus en plus compliquée à maîtriser malgré les stratégies adaptées, développées par le gouvernement et encore insuffisantes.

L'insécurité est maladroitement prise en compte par certains responsables : en effet, quid d'un éclairage public installé à bon escient, quid d'une organisation de la circulation des vélos adaptée à leur forte augmentation, quid enfin, de la présence effective aux endroits et moments stratégiques d'une police municipale dotée des moyens nécessaires.

Ce sont ces carences et les solutions possibles dont traite le dossier de votre journal...

... journal rénové. En effet, nous avons décidé de ne plus faire appel à la publicité afin d'encore mieux vous informer et dialoguer avec vous. Ainsi, Demain le 3 vous sera entièrement consacré ; à vos questions, à vos suggestions, à votre vie quotidienne. Réorganisé, nous l'espérons encore plus clair et agréable à lire. Nous avons pris cette décision au moment où la recrudescence anarchique de l'affichage dans la ville est en passe d'atteindre la saturation. Dernier exemple en date, le nombre surprenant de panneaux associés à l'opération Velo' V, disposés n'importe où, sans aucune concertation préalable. Certains se sont d'ailleurs inquiétés de cet état de fait (voir p. 15).

Pour notre part, nous continuerons à mettre tout en œuvre pour que votre sécurité soit garantie dans des quartiers agréables à vivre.

Bonne lecture de ce Demain le 3 rénové.

Directeur de la publication :

Élisabeth Blanc-Bernard
Mairie du 3^e
215, rue Duguesclin
69003 Lyon
Tél. 04 78 95 83 63

Crédit photos, illustration :

Mairie du 3^e
Pascal Muradian
Conseil de quartier

Réalisation :

Lineature
67, rue Etienne Richerand
69003 Lyon
Tél. 04 72 68 64 64
Fax 04 72 68 64 69
Courriel : contact@lineature.fr

Édition :

Mouton à 5 Pattes
Portable 06 11 73 17 87
Fax 04 72 13 68 32
Courriel : martial.peyrard@wanadoo.fr

Patrick Huguet
Maire du 3^e arrondissement

L'insécurité n'est pas inéluctable

La vie quotidienne dans nos quartiers est émaillée, trop fréquemment, par ce que le langage commun désigne sous l'appellation « faits divers ». Divers, certes, mais possédant quasiment tous un point commun : l'insécurité.

En effet, agressions, vols à l'étalage, accidents, dégradations variées, rythment notre existence. Heureusement, le gouvernement a su prendre ces dernières années les mesures nécessaires pour faire reculer les atteintes contre les personnes et les biens et enrayer l'évolution des pratiques inciviques. Pourtant, le sentiment d'insécurité règne encore, généralement mal pris en compte par les autorités locales compétentes, malgré le travail courageux et incessant de la police, tant nationale que municipale. Nous allons, dans ce dossier, tenter de dresser un tableau, le plus exhaustif possible de la situation dans notre 3^e arrondissement et surtout, proposer des solutions qui, nous l'espérons, seront entendues par la mairie centrale.

La protection des personnes et des biens nécessite, en premier lieu, la réduction drastique de tous les éléments qui provoquent l'insécurité, ou créent un climat délétère dans lequel elle peut s'installer.

Que remarque-t-on dans notre arrondissement ? Privée de moyens suffisants, la police municipale ne peut assurer la fermeture, l'ouverture et la surveillance des espaces verts et certains jardins ou squares deviennent des lieux mal famés, dans lesquels le citoyen n'est plus protégé. Les sorties d'écoles et de collèges, sont, chacun le sait, le théâtre privilégié d'activités illégales du type commerce de produits stupéfiants, trafics divers et rackets... Là aussi, le manque de présence policière est flagrant malgré la bonne volonté. La pro-

lifération de tags sur nos murs, malheureusement pérennes et peu nettoyés, ne semble pas gêner outre mesure les responsables qui préfèrent affecter les services de nettoyage insuffisants à d'autres tâches. Or, il semble évident que la vue



de ces « décorations » développe chez l'habitant qui les subit, le sentiment que sa ville ne lui appartient plus, que le vandalisme est impuni, et donc que sa sécurité est mal assurée. Et les exemples de ce type de dérives sont nombreux : poubelles détrui-

tes, abribus aux vitres brisées, amoncellements sauvages de canettes et autres débris parfois dangereux (seringues...). Bref, peu à peu se répand l'idée que tout, ou presque, est permis... Pas rassurant !

Pourtant, quelques signes forts permettraient de décourager certains délinquants. Par exemple, malgré des demandes répétées et une pétition forte de 4 000 signatures, le poste de police municipale de Montchat n'a pas vu le jour ; or il est évident que les effectifs policiers sont très insuffisants dans le quartier.

Des chiffres inquiétants

Mais il y a plus grave, plus inquiétant que la dégradation des édifices et lieux publics. L'augmentation des vols avec violences et violences volontaires dont les auteurs sont des mineurs de plus en plus jeunes, qui agissent quasiment en toute impunité, est une situation insupportable. Le développement du car-jacking et

du home-jacking, associé à celui des vols sur la voie publique, pose aussi problème, les délinquants ne semblant pas inquiétés outre mesure, et récidivant donc sans crainte. Et nous n'épilouterons pas sur les actes racistes anti noirs, anti arabes, anti juifs et anti blancs, qui sont d'autant plus détestables que nos quartiers sont la preuve, administrée au quotidien, que les origines sociales, ethniques et religieuses n'empêchent pas de vivre harmonieusement ensemble.

Enfin, il y a les dégradations graves et dangereuses comme les incendies volontaires. On en recense plusieurs dizaines par mois dans le 3^e arrondissement. Les émeutes de l'hiver dernier ont pourtant encore fait monter la moyenne.

L'ensemble de ces délits se chiffre mensuellement en plus d'une centaine, environ une trentaine par jour. Et même si, grâce aux mesures prises par l'État, la situation ne dégénère pas plus, cela reste préoccupant et inacceptable.

Des mesures mieux ciblées, plus efficaces

Pourtant, nous savons qu'il existe des moyens de rétablir un climat plus rassurant, de redonner au citoyen la possibilité de vivre sereinement.



Cesser en premier lieu les opérations inutiles, mais fortement médiatisées au profit d'actions efficaces. Le meilleur exemple en matière de sécurité routière étant la zone 30, mise à l'essai en centre-ville avec fort effet d'annonce, alors que chacun sait que la presqu'île est moins accidentogène que certains de nos quartiers où rien du même type n'est envisagé. Les piétons se sentiraient pourtant plus en sécurité. Dans le même ordre d'idée, le développement du vélo en ville, qui est en lui-même une bonne chose, n'a pas été préparé par des aménagements de voies et la prévention des conduites à risque. On constate de plus en plus de collisions entre vélos et piétons, notamment sur les trottoirs.





On sait aussi que l'éclairage public bien pensé diminue fortement le sentiment d'insécurité et qu'une rue lumineuse rassure l'usager et décourage l'éventuel agresseur. La réflexion à ce niveau n'existe pas. Un meilleur éclairage pourrait s'accompagner de la mise en place de caméras de surveillance aux endroits névralgiques, là où cela serait utile : aussi les élus du 3^e ont demandé ce type d'installation sur le secteur Guichard / Voltaire et Gambetta, ainsi que sur les berges du Rhône et à la Part-Dieu.

Et que dire des chantiers développés de manière anarchique dans nos quartiers qui réduisent les espaces de déplacement de tous, piétons et véhicules, créant encore une fois la mise en danger de tous ? Nous demandons depuis longtemps une planification mieux pensée et plus rationnelle. La disposi-

tion du mobilier urbain est aussi source de problèmes, avec, par exemple, la mise en place de panneaux d'affichage sur les trottoirs ou à l'entrée des bouches de métro, gênant la libre circulation des piétons. Ces exemples démontrent que l'in-

insécurité n'est pas nécessairement un problème d'incivisme ou de délinquance, mais plus simplement qu'elle découle d'un manque de réflexion et de prise en compte des besoins quotidiens du citoyen, notamment le simple droit inaliénable de se déplacer et d'être protégé.



Certaines formes d'insécurité plus insidieuses diminueraient rapidement si les responsables faisaient preuve d'un peu de bonne volonté. Le fait de cracher sur

la voie publique est un délit. Aucune action de pédagogie et de répression n'est mise en place alors qu'on constate, dans nos contrées, le retour de maladies graves

telles que la tuberculose. C'est là un vrai problème de sécurité sanitaire. Le bruit, qui lui aussi provoque des maladies, n'est que rarement combattu et nous déplorons que perdure la mise en place d'établissements de nuits proches des habitations, comme c'est le cas pour les péniches boîtes de nuit du quai Augagneur. Les nuisances sonores y sont constantes : bruits de bagarres, voitures qui démarrent, portières claquées...

***Si chacun joue
pleinement son rôle...***

Le citoyen a son rôle à jouer. Dans certains quartiers se développent des squats, cette situation présente de graves dangers : incendie, électrocution, inondations, dégradation de l'hygiène et trafic de stupéfiants. Il est primordial que chacun informe sa mairie de toute suspicion d'occupation illicite qui débouche inmanquablement sur des dangers graves, courus, aussi bien par les squatteurs eux-mêmes, généralement inconscients des risques, et leurs voisins.

Bref, comme nous le constatons, l'insécurité est multiforme et concerne chacun de nous. Vos élus du 3^e agissent pour le



mieux dans leur domaine de compétence et ne cessent d'alerter la mairie centrale et les services concernés sur les mesures à prendre. Les habitants, à l'image du Conseil de quartier de Montchat, mènent enquêtes et études et proposent des solutions qui sont examinées, validées et relayées par vos élus de proximité. Les services de police qui font un travail remarquable malgré leur manque de moyens chronique et, enfin, la mairie centrale, qui ne semble pas vouloir mener de politique véritablement efficace dans ce domaine. ■



Quartiers à la loupe

CIL Mutualité / Préfecture / Moncey

Le CIL Mutualité Préfecture Moncey est à l'écoute des habitants confrontés aux problèmes de la vie quotidienne dans le quartier. Il transmet aux élus et aux responsables techniques ses souhaits argumentés ainsi que ses réflexions. Il apporte sa collaboration à d'autres structures ou associations du quartier.

Différentes raisons rendent son action complexe: étendue du secteur, diversité des habitants, retentissement sur la vie quotidienne de certains projets urbains... Son degré d'action diffère en fonction des secteurs qu'il recouvre :

- Sur le secteur Mutualité le CIL s'est impliqué dans la concertation relative à l'aménagement des berges et au réaménagement des squares Jutard et Raspail. Cette concertation a été positive, même si nos sou-

haits n'ont pas tous été pris en compte.

- Le CIL a conscience de ne pas être actuellement suffisamment à l'écoute des habitants du secteur Préfecture faute de participants de terrain. Nous suivons cependant le devenir du projet de création d'un parking sous le square Delestraint auquel nous avons été favorables sous certaines réserves.

- En ce qui concerne le secteur Moncey nous apportons notre contribution au comité d'habitants et au groupe « vie sociale » du Conseil de quartier dans leurs actions en lien avec l'ouverture du centre social de la rue Bonnefoi.

Contactez nous à l'adresse du CIL (8 rue de la Victoire, 69003 Lyon, Tél. 04 78 60 20 59, ou à notre permanence le premier jeudi du mois (sauf juillet et août) à 18 h 30 salle 50 du palais de la Mutualité. ■

*M.Villerot Président,
M.Revol Vice-président
cilmpm@wanadoo.fr*

Groupe de travail Circulation, stationnement, commerce

Le 3 janvier, les CIL et Conseils de Quartier Mutualité/Préfecture/Moncey et Voltaire/Part-Dieu étaient conviés à la Communauté Urbaine. Thème de la réunion: les berges du Rhône, aménagements sur le 3^e arrondissement.

Cette rencontre a permis une présentation et un débat sur les aménagements dans le 3^e. Fin des travaux (Pont Lafayette-Pont de l'Université) hiver 2006. Mise à disposition du public : printemps 2007.

Le 3^e arrondissement disposera d'un belvédère. Des sanitaires publics sont programmés. Pour les accès des personnes à mobilité réduite, un ascenseur sera installé et des rampes aménagées. Il n'y aura pas d'aires de jeux aménagées.

La sécurité des berges sera assurée par la police à vélo et fluviale, la vidéosurveillance. La propreté, y compris canine, et les espaces verts seront gérés par les services adéquats. Un gestionnaire du site sera désigné.

Les espaces piétons et cycles seront délimités par des revêtements spécifiques. Le choix des arbres, des graminées, des planchers, des rubans piétons ou de glisse, du mobilier, a été fait en fonction des crues. Certaines demandes ne seront pas satisfaites: pas de peinture pour les Ducs d'Albe, pas de barrière protégeant les jeunes enfants, les bateaux « boîtes de nuit » seront maintenus.

Toutefois cette rencontre a été positive. Le dialogue sera pérennisé, afin de formaliser une charte de bons usages. ■



Promotion de l'enlèvement des encombrants

S'adressant au Sénateur-maire de Lyon, président du Grand-Lyon, le CIL Villette / Paul-Bert lui a rappelé son opposition à l'implantation d'une déchetterie rue Mouton-Duvernet dans l'immédiate proximité de l'espace de loisirs de l'esplanade Dauphiné / Villette, de l'Hôtel de police, des lieux de Mémoire de Montluc et de commémoration de la Résistance et de la voie TGV. La place d'une déchetterie n'est pas dans un tel lieu auquel elle nuirait, en terme d'environnement et de qualité de vie. Le projet d'implantation d'un skate-parc viendrait beaucoup mieux.

Nous avons proposé un autre emplacement: les anciennes usines RVI. Ces bâtiments industriels pourraient accueillir une déchetterie digne du XXI^e siècle.

Pour autant la multiplication des déchetteries ne nous paraît pas être la panacée. Elle n'empêchera pas les décharges sauvages qui se multiplient, décharges souvent dues à l'incivisme des citoyens et qui ne sont jamais sanctionnées. Encore faudrait-il que Lyon se dotât d'une véritable Brigade



de l'Environnement comme elle existe dans d'autres villes.

L'enlèvement des encombrants par les services du Grand-Lyon viendrait utilement compléter un dispositif cohérent d'entretien, de nettoyage et de protection de l'environnement.

Nous avons constaté que la plupart des grandes villes et des métropoles disposaient d'un tel service, associé à la mise en place du tri sélectif. Nous vous en fournissons quelques exemples:

- Paris compte 5 déchetteries et, en complément, un enlèvement des encombrants devant le domicile après rendez-vous pris auprès du service Propreté de l'arrondissement. Le volume

des encombrants ne doit pas dépasser 3 m³. L'enlèvement a lieu sous 48 h; les objets sont déposés devant l'immeuble sur le trottoir. Il est gratuit.

- Marseille dispose de 4 déchetteries et d'un service d'enlèvement gratuit des encombrants à la demande.

- À Saint-Etienne, en complément des 5 déchetteries, il existe un enlèvement gratuit sur rendez-vous avec un système de tournées par secteur.

- À Lille, la collecte complémentaire des encombrants a lieu le jeudi.

Le système des bennes mobiles a été abandonné par nombre de grandes villes.

La protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie justifieraient une telle initiative

*Christian Favre
Président du CIL
Villette-Paul Bert*

Partager l'espace public

Des rues animées, vivantes, commerçantes, sont l'un des charmes de la vie en ville dont chaque citoyen espère à juste titre profiter pleinement. Ce plaisir sera d'autant plus grand que chacun, piéton, cycliste, automobiliste, s'efforcera



Quartiers à la loupe

d'adopter un comportement respectueux des autres et de l'environnement urbain.

Un piéton souhaite des trottoirs propres, non encombrés par des débris ou objets abandonnés par quelques indéclicats, sans déjections canines et sans crachats, et où il ne risque pas d'être heurté par un cycliste.

Le cycliste, en l'absence de pistes ou de bandes cyclables qui ne peuvent être multipliées à l'infini, doit pouvoir partager sans crainte la chaussée avec les automobilistes, ces derniers adaptant leur vitesse aux conditions de circulation.

Les automobilistes veulent pouvoir se déplacer rapidement et comptent sur les piétons et les cyclistes pour que ceux-ci ne se mettent pas eux-mêmes en danger et respectent le Code de la route qui s'impose à tous. Au moment de garer leur véhicule sur la voirie, ils se rappelleront que tout véhicule stationné sur les passages piétons, en double file ou sur les trottoirs, représente une gêne pour l'ensemble des autres usagers de la rue.

Il est facile de constater qu'il y a loin de cette description idyllique à la réalité quotidienne. L'éducation, le respect d'autrui et le sens des responsabilités font parfois défaut chez une partie de nos concitoyens, et l'intervention des élus politi-



ques et des administrations en charge de la ville est toujours indispensable, pour sensibiliser et éduquer en utilisant tous les moyens disponibles et notamment la presse quotidienne avec des encarts répétitifs, ludiques et ciblés, pour créer les aménagements nécessaires en vue de faciliter la rue et assurer la sécurité de tous, pour sanctionner lorsque ni la pédagogie ni les aménagements adaptés n'auront été suffisants pour créer un climat de respect mutuel, la sanction ayant par ailleurs une vertu pédagogique bien connue. ■

*Luc Pecceu, Président
Comité d'Intérêt Local
de Voltaire à la Part-Dieu
Adresse postale :
246 rue Duguesclin
69003 Lyon*

*Courriel : voltaire.
partdieu@laposte.net*

Nouveau centre social ?

Dans le cadre du Conseil de quartier Villette / Paul-Bert, le groupe de travail Social et Culture souhaite qu'une association soit constituée afin de réfléchir et d'élaborer un projet d'ouverture d'un centre social et/ou culturel (animation, loisirs, culture). Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues. ■

*S. Randon, animatrice
du groupe de travail Social
et Culture.*

Banderoles : une étape dans le réaménagement de la rue Garibaldi

Depuis 9 mois le groupe de travail Urbanisme du Conseil de quartier Voltaire / Part-Dieu travaille sur le réaménagement de la rue Garibaldi. La vie des habitants y est fortement pénalisée par des nuisances nombreuses : la coupure du quartier, surtout au droit de la piscine ; les pollutions sonores, visuelles et sanitaires, au-delà des normes ; l'insécurité des personnes avec 48 accidents dont 4 mortels entre 2000 et 2004.

Le Conseil de quartier, en accord avec le CIL et l'association « Mieux vivre Garibaldi »,





a décidé de sensibiliser les automobilistes au respect du 50 km/h. Une autorisation d'accrocher des banderoles à chaque trémie a été sollicitée auprès de la mairie du 3^e. De plus, nos élus d'arrondissement ont questionné la Mairie centrale à propos de l'aménagement avec feux, du carrefour de la rue d'Arménie. Budgété en 2004 pour 2005, ce projet a été repoussé (au mieux) à la mi-2006 !

L'objectif final de ces actions est de parvenir au réaménagement global de la rue. ■

Pour toute demande de participation : Secrétariat des conseils de quartier : Tél. 04 78 95 83 63 ou annick.nicolaou@mairie-lyon.fr

Le tri sélectif : encore des progrès à faire !

Dans le prolongement de la présentation de la Direction de la Propreté du Grand-Lyon à la mairie du 3^e, une réunion d'information sur le même thème a été organisée par le CIL Sans-Souci, en novembre dernier au Château Sans-Souci, avec le

concours du Grand-Lyon et de M^{me} Yéréman, adjointe du 3^e déléguée à la propreté.

La prestation de qualité des intervenants de la Direction de la Propreté du Grand-Lyon a permis de mettre en évidence leur compétence, leur esprit de service, leur niveau d'écoute et leur sens de la pédagogie. Au cours de la réunion, a été mise en exergue la nécessité de relayer l'information au niveau des quartiers afin de limiter au maximum le taux de refus excessif (encore 34 % d'indésirables dans les bacs verts dédiés au tri) et la faiblesse du taux de collecte du verre (seulement 38 % du potentiel à recycler).

Il nous paraît nécessaire de maintenir un effort d'information et de pédagogie important, pour que le gisement de matière récupérable devienne rentable, voire bénéficiaire. C'est l'un des objectifs que le Comité d'Intérêt Local de Sans-Souci s'est fixé pour les mois à venir. ■

Comité d'Intérêt Local de Sans-Souci

Tribune libre à l'opposition

Les femmes européennes à l'honneur sur les berges

Projet phare de Gérard Collob et de l'équipe municipale, l'aménagement des Berges du Rhône, va à l'initiative de Martine Roure, adjointe aux financements européens et élue du 3^e, prendre une dimension européenne.

Chaque séquence des berges entre chaque pont sera baptisée du nom d'une personnalité féminine célèbre d'un des Etats

de l'Union présents diplomatiquement à Lyon. Douze pays ont été retenus, pour l'instant, selon deux critères: l'ancienneté dans l'Union et l'importance des ressortissants résidant à Lyon.

Originalité du projet, ce sont les citoyens de chaque Etat, habitant Lyon, qui désigneront leur femme célèbre.

Les propositions de dénominations arrivent déjà. Les comités de quartier seront informés à chaque étape. Les noms seront attribués prochainement au fur et à mesure de l'avancée des travaux et devraient donner lieu à différentes manifestations festives, durant l'année 2007. ■

L'équipe de la majorité municipale

Ateliers artistiques franco-allemands 2006



Organisés par le Forum franco-allemand des jeunes artistes, ils s'adressent aux comédiens, danseurs, clowns, acrobates, instrumentalistes, chanteurs, marionnettistes, jongleurs, mimes, chorégraphes, metteurs en scène... professionnels ou en formation, entre 18 ou 30 ans, vivant en France ou en Allemagne.

Ces ateliers sont une occasion unique de découvrir de nombreuses disciplines sous des angles différents et de se familiariser, par le biais d'une pratique artistique, avec une nouvelle culture, une autre langue. ■

www.forum-forum.org
Théâtre des Asphodèles
84 avenue Félix-Faure
69003 Lyon
Tél. 04 78 62 89 42.

Retraite sportive

Le CODAPRS (COMité Départemental pour les Activités Physiques et la Retraite Sportive) par l'intermédiaire de ses 28 clubs agréés, regroupe environ 3 000 licenciés FFRS.

En complément des activités proposées par chacun des clubs agréés, le CODAPRS organise des activités dites centralisées, encadrées par des animateurs brevetés. ■

CODAPRS – siège
142 bis avenue de Saxe
69003 LYON
Tél./Fax : 04 78 60 10 05
Site Internet : www.codaprs.asso.fr

Goûtons à la peinture

Le pinceau d'or a mis en place des initiations à la peinture où des artistes et professeurs viennent expliquer les différentes techniques. Ces réunions sont ouvertes à tous, adhérents d'ateliers, maison pour tous, amateurs, etc. Ces cours sont gratuits et s'effectuent en toute convivialité autour d'un goûter. ■

242 rue Vendôme
69003 LYON
Tél. 04 37 42 09 01
Courriel :
designcouleur@yahoo.com

Le cancer : aide et soutien

Le comité du Rhône de La Ligue contre le Cancer vous accueille chaque 2^e jeudi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30, au « point information cancer » du château Sans-Souci, 36-38 avenue Lacassagne, Lyon 3^e.

L'écoute des malades est en effet une mission prioritaire, et c'est dans ce but que ses bénévoles assurent une présence régulière près de chez vous. ■

Comité du Rhône
86 bis, rue de Sèze
69006 Lyon
Tél. 04 78 24 14 74.

Sortir de l'isolement

Être Là propose un concept complètement nouveau dans l'accompagnement psychologique des malades.

Parallèlement aux cellules d'écoute individuelle déjà

implantées, l'association propose un accueil groupal dans un cadre convivial, où chacun participe à son rythme. ■

Association d'aide psychologique aux malades du cancer et à leur entourage :
28 cours André-Philip
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 93 38 90
Courriel : ecrire@etre-la.fr

Les moyens de mieux voir

Votre vue a baissé, vous avez besoin d'aides techniques et humaines : le service d'information du Comité Louis Braille peut vous renseigner sur les aides proposées par les associations de déficients visuels. Livres et revues sonores, matériels adaptés, accompagnement, services sociaux, initiation à l'informatique, appareils de basse vision, etc. ■

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10 h à 17 h : Tél. 04 72 16 93 77.
Comité Louis Braille
7 rue Major-Martin
69001 LYON

SPA

Les mauvais traitements envers les animaux vous révoltent ! Alors, rejoignez les délégués-enquêteurs bénévoles SPA !

Ils effectuent les enquêtes à la demande de la SPA. Ils assurent le suivi des animaux adoptés par les particuliers dans les refuges de la SPA. ■

SPA service délégués
39 boulevard Bertier
75847 Paris cedex 17
Site Internet : www.spa.asso.fr



Du 5 au 10 juin 2006

Des artistes peintres donnent chacun une vision différente du Maroc. C. Martinot-Bonjour vous fait découvrir Marrakech, ses monuments et ses habitants. Le peintre Maoual



obtient grâce à une technique empirique des formes où se croisent des corps, des couleurs, des tatouages. Une œuvre commune de Maoual et les jeunes du centre d'enseignement professionnel et d'accueil de Yeines est présentée.

Du 19 au 30 juin – Kim Jo-Soon

Kim Jo-Soon, sortie de l'école d'Arts appliqués de Lyon, est



conférencière - restauratrice de faïences au Musée des Hospices civils de Lyon. Le bonheur ne se peint pas, il se savoure dit-elle.

Du 3 au 7 juillet « La Savane en Mosaïques »



La Ronde des Zébulons, association d'assistantes maternelles qui se réunissent deux matinées par semaine avec les

enfants qu'elles gardent pour favoriser une meilleure socialisation, présente : tableaux peints en mosaïques de petits doigts, en collages de papiers et en mosaïques de coquillages perles, grains de café, noyaux de fruits.

Du 10 au 22 juillet - Les symboles de la République



Une exposition ayant trait à nos institutions, les « Symboles de la République » : le drapeau tricolore, Marianne, l'hymne national « la Marseillaise », le Sceau, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », le Coq et le 14 juillet « journée Fête Nationale annuelle ».

Fêtes d'été

Soirée de lancement du 3^e se met au vert

« Orchestre Matanga » et « les Androïdes » (musique et danse) – Conservatoire National de Région et Aircompagnie
30 juin, 19 h, place Charles-Béraudier
Tél. 04 72 61 12 55 www.asphodeles.com

« La Guill'en fêtes » *Maison pour tous*, salle des Rancy – 27 juin, 4 et 11 juillet, 17 h, place Bahadourian, place Guichard, place Voltaire – Tél. 04 78 60 64 01 maisonpourtous@salledesrancy.com

« *Buno Solo* » / *Aruspice Circus* (clown)
1^{er} juillet, 20 h 30, parc Bazin
Tél. 04 72 91 43 37
aruspicecircus@free.fr

« *Toiles d'été* » / *Les Inattendus* (cinéma)
3 juillet, 22 h, place Bahadourian
Tél. 04 78 61 71 18

« *[Inter]ludes Numériques* » / AADN
Assemblée Artistique des Diversités Numériques
Ateliers du 3 au 8 juillet, 9 h – 17 h, et diffusion des travaux chaque soir à 20 h, concert et repas le 8 juillet, 19 h, place Bahadourian.
Renseignements et inscriptions au
06 80 82 63 61 ou hamoud@aadn.net

Le 3^e se met au vert « Taranto » / Al Silencio (Flamenco) – 7 juillet, 21 h, place Guichard
Tél. 04 72 61 12 55 – www.asphodeles.com

Le 3^e se met au vert « soirée musica latina cubaine, salsa » / Art Music Events
22 juillet, 19 h 30, place Charles de Gaulle
Tél. 04 72 61 12 55 – www.asphodeles.com

Le 3^e se met au vert « Métissages »
Calliope Chœur de femmes
4 août, 20 h, place Charles de Gaulle
Tél. 04 72 61 12 55 – www.asphodeles.com

Le 3^e se met au vert « Parades »
Teatr im J. Osterwy (Pologne) et Théâtre des Asphodèles (Comedia del Arte)
3 septembre, 21 h,
square Jeanne Hachette / fort Montluc
Tél. 04 72 61 12 55 – www.asphodeles.com

Le 3^e se met au vert « Le voyage de Sidiki »
Upercut et Mali-Art (Batucada – Afro)
8 septembre, 20 h 30,
Jardin du Général Delestraint
Tél. 04 72 61 12 55 – www.asphodeles.com

« *Farces du Moyen-Âge* » / Théâtre du Lac
9 septembre, déambulations sur le marché
11 h – 12 h 30, spectacle 20 h 30,
place du château de Montchat
06 30 72 75 01 – theatredulac@wanadoo.fr

Un américain à Lyon

James Cunningham, responsable du Saint-Sacrement et de l'Immaculée Conception, est un curé vraiment atypique.



Né à Rochester (État de New-York), et venu en France pour apprendre le français et l'histoire de l'art, James Cunningham fait des études d'architecte aux Beaux-Arts de Paris. Ensuite, embauché par Andrée Putmann – désigner de renom – il s'occupe de rééditions de meubles de créateurs (mobiliers d'architectes du XX^e siècle et mobilier contemporain).

Son amour du beau ne suffisant pas à remplir sa vie, il entre en 1993 à l'Oratoire (Saint-Eustache), petite congrégation de prêtres créée au XVII^e siècle par Pierre de Bérulle, père de l'École de spiritualité française. Il effectue son noviciat à Villeurbanne, puis des études de philosophie et de théologie à Paris. Il est alors ordonné diacre, et, après 3 années passées à Strasbourg, devient prêtre en 2001.

Un lourd sacerdoce

Il arrive à Lyon en 2003 en tant que curé de paroisse. Ce sacerdoce est une lourde charge. Tant sur le plan spirituel que sur le plan matériel, il doit assumer la gestion des équipes des deux paroisses, 1 500 personnes environ, plus 200 bénévoles actifs. Il est aussi responsable des finances et des bâtiments.

Bref, sorte de chef d'entreprise, ou plutôt d'homme-orchestre, il s'attache aussi à communiquer, au travers d'un bulletin appelé « Zoom ». Et ce n'est pas une mince affaire, puisque cette lettre est distribuée dans les 19 000 boîtes-aux-lettres que comptent ses deux paroisses.

Ses fidèles sont très différents d'un quartier à l'autre, bourgeois et cadres moyens ou ouvriers et immigrés.

Et même s'il apprécie le côté cosmopolite des quartiers Moncey et Bahadourian, ou de la Guillotière, lui, qui se définit, avec une bonne dose

d'humour, comme un immigré, regrette toutefois que ces diverses populations ne se mélangent pas plus volontiers, qu'elles ne vivent pas ensemble, plus fraternellement !

Proche de toutes et de tous, il entretient aussi des liens suivis avec les autres communautés religieuses, protestantes, musulmanes ou juives.

Pendant ses rares loisirs, il aime flâner place Voltaire en regardant jouer les enfants. Durant ses balades, le nez en l'air, il savoure l'ambiance de la ville dont il apprécie, avec le regard connaisseur de l'architecte, les couleurs et les jalousies qui lui donnent à penser que Lyon, c'est déjà presque le Midi...

Il se sent bien dans notre ville, dont il aime les bonnes tables, et qu'il trouve « très catho », sous la protection de la Vierge de Fourvière, avec sa municipalité qui a toujours entretenu de bonnes relations avec les communautés religieuses. ■



Courrier de M^{me} MPG – rue Duguesclin.

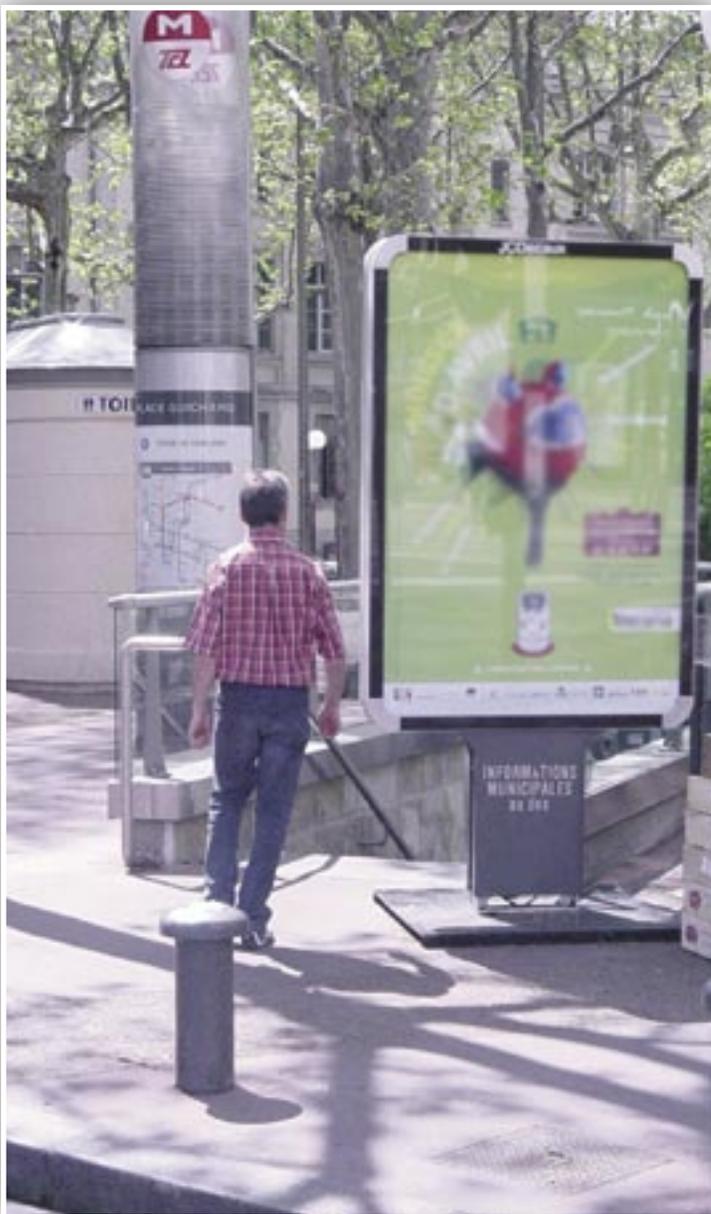
« Monsieur le Maire,

... vous faire part de ma colère quant aux panneaux publicitaires qui fleurissent sur les trottoirs et les places de l'arrondissement.

Il devient difficile de faire quelques pas sans être confrontés à des publicités pour de la lingerie, des voitures ou autres sociétés de crédit... J'en veux pour preuve, entre autres, l'avenue de Saxe entre le cours Gambetta et le cours Lafayette que j'emprunte régulièrement.

Par ailleurs, leur implantation masque parfois l'accès aux stations de métro comme ceci est le cas place Guichard.

Les trottoirs et les places de l'arrondissement doivent-ils être pollués par ces panneaux imposants? Comment peut-on laisser faire sans rien dire?... »



Réponse de M. le Maire

« Madame,

... Je partage votre colère et votre amertume d'autant que nous nous étions efforcés, dans le mandat précédent, à supprimer le maximum de mobilier urbain afin de libérer l'espace public.

Cette augmentation et ce redéploiement de panneaux d'affichages sont la contre partie à la mise en place du système Vélo'V et nous ne maîtrisons malheureusement ni le nombre ni les lieux d'implantation de ces panneaux publicitaires.

Il est surprenant que le Maire de Lyon, qui compte des élus écologistes dans son exécutif, n'ait pas pris la pleine mesure de cette pollution visuelle lors de la signature de ce contrat... »

Patrick Huguet

Le pâtissier éclectique



Philippe Hiriart est né dans le 3^e arrondissement, et il y a repris l'entreprise familiale installée dans le quartier depuis 135 ans. La tradition n'est pas un vain mot dans cette famille de boulangers-pâtisseries, à tel point que certains clients sont les arrière-petits-enfants des clients de l'aïeul de Philippe, fondateur de l'affaire.

Bref, nul n'échappe à son destin : chez les Hiriart, on trouve 3 pâtisseries (2 de ses oncles et son frère) et 2 cuisiniers.

Après un cursus tout à fait classique à Charles-de-Foucault, il fait des études professionnelles en alternance au lycée Rabelais puis passe son CAP avant d'effectuer son service militaire dans les chasseurs alpins.

La cuisine et le sport

À 21 ans, il se retrouve chef et, grâce à Gabriel Paillason, fait une maîtrise pendant 2 ans. Mais Philippe Hiriard possède d'autres talents que celui de la bonne cuisine. Il excelle aussi dans le domaine sportif. Outre son intérêt pour le ski (cf. son service militaire), il pratique les arts martiaux. Kung-fu et taekwondo dont il devient champion en 1992 dans la

catégorie vétérane. Cette passion l'amène à voyager dans les pays asiatiques et c'est à ce moment-là que son art va prendre des dimensions internationales. En 92, il accueille un stagiaire coréen auquel il fait passer le CAP de pâtisserie ce qui l'amène à faire une démonstration à Séoul.

De voyage en voyage, il promet de ramener l'équipe de Corée pour la coupe du monde de pâtisserie... en 97, elle accède à la 5^e place!

Petit à petit, il fait en sorte de renforcer ces liens entre Lyon et la Corée. Tous les ans, une équipe de Coréens vient visi-

ter les boutiques françaises et les écoles hôtelières de Grenoble, Valence, Thonon. Il assume toute la logistique de ces voyages.

Il a même vécu en Corée pendant deux ans où il a monté de nombreuses boutiques en adaptant les recettes de la pâtisserie française aux ressources du pays.

Pourtant, c'est en France qu'il rencontre son épouse Yongjin : c'était elle qui lui vendait ses billets d'avion et ils ont longuement conversé au téléphone avant de faire connaissance!

Actuellement, Philippe Hiriard collabore étroitement avec le célèbre grand maître Gabriel Paillason pour toutes ses activités de formation.

Participant à de nombreux concours, il devrait rapidement devenir Meilleur Ouvrier de France, et nous réserve sûrement beaucoup d'autres surprises, dans des domaines inattendus. Ainsi a-t-il réalisé à l'échelle 1 une voiture de Formule 1, la Sauber C19, entièrement de glace. ■

